

Société d'histoire de la Suisse romande

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **24 (1916)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'avis a été unanime que les sommes dépensées pour l'Evêché sont de l'argent bien employé et que la population de Lausanne prendra un vif intérêt à son Musée du Vieux-Lausanne, le jour où elle pourra enfin voir ses collections réunies.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE

La Société d'Histoire de la Suisse romande a tenu, mercredi 14 juin, à Vevey (salle de l'Ancien Casino), son assemblée générale de printemps, sous la présidence de M. Th. Dufour (Genève), président. L'assemblée, fort nombreuse, où se trouvaient, entre autres, deux officiers français et un officier belge internés dans la contrée, a admis 16 nouveaux membres. La bibliothèque de la Société, précédemment logée à l'Ecole Vinet, a été transférée dans les combles de l'Ecole de Commerce, qui abrite également les collections de la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie; on y trouve les publications d'un grand nombre de sociétés d'histoire suisses, françaises, belges, etc. Le catalogue en a été dressé en 1890 par M. Albert de Montet.

Les comptes, présentés par M. Maxime Reymond (Lausanne), vérifiés par MM. Emile Butticaz et Henri Meylan-Faure, professeur (Lausanne), ont été adoptés.

* * *

M. *Frédéric Barbey* a présenté une fort intéressante et très vivante communication sur « Mes Souvenirs de Paris » (1811-1814), de **Charles de Rivaz**. Napoléon fit, en 1810, du canton du Valais le 130^{me} Département français sous le nom de Département du Simplon, car il trouvait que le pays entretenait mal la route du Simplon, « sa route ». Le général Berthier, venant d'Italie, en prit possession. En 1811, le Département députa au Conseil Législatif le comte Charles de Rivaz, de St-Gingolph, très attaché au Valais, et qui comptait à Paris de nombreuses relations. Son mandat rempli, Ch. de Rivaz rédigea ses impressions sous le titre de : « Mes souvenirs de Paris », en utilisant la volumineuse correspon-

dance qu'il adressa à sa femme. Il alla pour la première fois à Paris en 1811; grande était alors l'affluence des voyageurs, due à la double réunion du Corps Législatif et du Concile, et au baptême du Roi de Rome; de Rivaz assista à cette grandiose cérémonie. Il rend visite à son cousin Emmanuel de Rivaz, ancien général de brigade français, mis à la retraite après une chute de cheval qui lui démit un bras.

Charles de Rivaz retourne à Paris en 1813, il fait un portrait animé de ses visites aux ministres de l'Empire, voit Napoléon au cours d'une réception aux Tuileries; le grand empereur lui adresse la parole; de Rivaz reconstitue le violent discours que Napoléon adressa au Corps Législatif en décembre 1813, lors de son ajournement. Les souvenirs du député valaisan se terminent par le récit de l'entrée de Louis XVIII à Paris et du *Te Deum* chanté en son honneur. Sitôt après, Rivaz rentra en Valais, rendu à la Suisse.

* * *

Les historiens de **Charles Pictet de Rochemont** attachent une grande importance au voyage que celui-ci fit en Angleterre en 1787. M. *Fernand Aubert* a trouvé, à la Bibliothèque de Genève, un manuscrit contenant le récit de ce voyage, rédigé par un des compagnons des deux frères Pictet de Rochemont, Prévost-Dacier. Les trois Genevois visitèrent l'Angleterre, furent vivement impressionnés par les travaux agricoles, les magasins de laine d'Halifax, l'exploitation de la tourbe. Ce voyage fut fécond, non seulement au point de vue littéraire, mais au point de vue agricole et industriel. Pictet de Rochemont mit en pratique à Genève, les observations agricoles qu'il fit en Angleterre et, le premier, exploita la tourbe à Bossex. Peu de temps après son retour, la *Revue Britannique*, plus tard *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse*, menait une active campagne en faveur de la vaccine de Jenner. Il est permis de penser que le diplomate genevois, qui prit une grande part à la fondation de cette revue, ne resta pas étranger à ces articles.

* * *

M. *Charles Gilliard*, directeur du Gymnase Classique de Lausanne, héritier des travaux du regretté Bernard de Cérenville sur la

ville de Moudon, a parlé du subside fourni par la **Châtellenie de Moudon**, en 1432. On sait qu'au moyen âge, les finances publiques étaient dans un piteux état. Il n'existait pas d'impôt direct. Le comte Vert, par son habileté, sut mettre un peu d'ordre dans les finances du Pays de Vaud. Lorsqu'il avait besoin d'argent, il demandait, généralement tous les deux ans, un subside à ses sujets. En 1432, il lui fallut de l'argent pour doter sa fille Marguerite qui épousait le roi de Sicile. Moudon offrit une somme globale, inférieure à celle qu'elle devait, proportionnellement à ses « feux ». A cette occasion, la châtellenie de Moudon dressa une liste de contribuables, la plus ancienne que nous ayons. Cette liste prouve combien notre population est autochtone et combien était faible l'apport des émigrations.

* * *

Le **Sceau de Jacques de Faucigny**, tel était le sujet de la communication de M. Eugène Demole, le savant numismate genevois. Ce document a été remis à la Ville de Genève, le 27 novembre 1915, par Mlle Caroline Galiffe; il recule d'un siècle l'origine des armes de Genève, telles qu'on les connaît aujourd'hui. Le prévôt de l'Eglise se trouvait à la tête du chapitre composé de 32 chanoines. C'était après l'évêque le personnage le plus important du diocèse; il exerçait une petite souveraineté temporelle, comprenant entre autres le territoire de Cologny. Jacques de Faucigny fut choisi comme prévôt en 1312.

Dans une niche d'architecture gothique, St-Pierre est debout, de face, tenant deux clés en sautoir sur la poitrine. Au-dessous de l'apôtre, un écusson porte deux clés en sautoir et un aigle impérial. Tout autour court l'inscription : *Sigillum iacobi de fouchniaco prepositi ecclesiae gebenensis*. Que signifient les armes de l'écusson? Ce sont les armes de l'Eglise, rappelant qu'au spirituel et par le symbole des clés, elle se rattache au souverain Pontife, héritier de St-Pierre et qu'au temporel, elle est fief de l'Empire, symbolisé par l'Aigle. Par ce sceau, Jacques de Faucigny exprimait sa double souveraineté temporelle et spirituelle. Il est cependant douteux que le sceau du prévôt de Genève ait servi à inspirer la communauté genevoise pour lui faire choisir cent ans plus tard les armes actuelles de Genève.

* * *

M. *Maxime Reymond* (Lausanne) a parlé d'un **document**, du premier tiers du XI^e siècle, extrait du Cartulaire de la Bienheureuse Vierge Marie de Lausanne, concernant les terres et cens que les chanoines possédaient à Vevey. Il est précieux parce qu'il renseigne sur la division administrative de la contrée Vevey-Ville-neuve.

* * *

La séance, fort intéressante, a été suivie d'un dîner au Vevey-Palace, où M. Th. Dufour, président, a rappelé que la Société a déjà siégé à Vevey en 1892 et en 1897. M. Eugène Couvreu, syndic et député de Vevey, a attiré l'attention des membres de la Société sur la motion déposée au Grand Conseil le 1^{er} mai 1916 tendant à la conservation des archives communales et à la création d'un Service cantonal des Archives. Il a invité les assistants à faire ce qui était en leur pouvoir pour sauver de la destruction nombre d'archives communales, menacées par ignorance ou par indifférence.

La fin de la journée a été consacrée à la visite du Musée Historique du Vieux-Vevey, à la collection de ferronnerie artistique, de serrures et de coffrets de David Doret et à la coquette église de St-Martin.

CHERCHEURS ET CURIEUX

Collectionneur vaudois cherche à acheter: *a)* l'*album* du dictionnaire historique du D^r Levade; *b)* la médaille commémorative de la Première réunion du Grand Conseil vaudois (décrétée en 1811).

Prière d'adresser les offres à Marc HENRIOUD, Gryphenhübeliweg, 19, à Berne.

ERRATA

Dans le travail intitulé : *Contribution à l'Histoire monétaire du Pays de Vaud*, par J. Gruaz (VI^{me} livraison, juin 1916), lire :

A la note 1 au bas de la page 186 : La figure 9 et la figure 22 au lieu de figures 10 et 23;

A la note 1, au bas de la page 187 : La figure 20 au lieu de figure 22.